

## Voici le bulletin radio de la Municipalité de Castillonnès

**P-A Epinette :** « Quelques petites informations concernant la Bastide de Castillonnès. D'abord une délégation de service public est lancée pour la gérance du camping municipal de la Bastide. Vous pouvez trouver tous les renseignements, avis de concession et cahier des charges sur le site de la Mairie de Castillonnès.

La commune met gracieusement des jardins à disposition des particuliers. Il reste quelques emplacements vous pourrez, là aussi, vous renseigner à la Mairie.

Cette période d'épidémie est difficile à vivre pour la population. Que peut faire la Mairie pour aider à passer au mieux les difficultés du quotidien, Pierre Sicaud, Maire de Castillonnès, bonjour. »

**P. Sicaud:** « Bonjour Pierre Anthony et bien nous nous efforçons encore et toujours d'être au plus près de la population. Alors nos services travaillent en contact permanent avec les services sociaux du Département, les associations caritatives et humanitaires. Par ailleurs, il faut constater que l'élan de solidarité que nous avons connu dès le mois de mars 2020 lors du premier confinement est toujours très fort. Les aides entre voisins ou proches continuent, ce qui permet d'atténuer les difficultés du quotidien. »

**P-A Epinette :** « Alors pour les professionnels du secteur, le travail reste compliqué malgré les aides. »

**P. Sicaud:** « Oui effectivement certains acteurs sont très touchés comme vous le savez et en particulier les métiers de la restauration. Alors nos restaurateurs proposent toujours de l'emporter en semaine et les week-end. Et j'invite toutes celles et ceux qui le peuvent à les faire travailler. Les services proposés sont de grande qualité et notre soutien est très précieux pour les restaurateurs, en ce moment d'incertitude. Le but pour eux c'est de tenir, mais ce sera aussi de pouvoir redémarrer le moment venu. »

**P-A Epinette :** « Alors précisément quels sont les moyens proposés aux professionnels ? »

**P. Sicaud:** « Et bien comme vous le savez les aides de l'Etat et de la Région fonctionnent depuis maintenant 10 mois. Elles ont été améliorées, amendées, au fur et à mesure de l'évolution de l'épidémie. Nous sommes toujours disponibles en Mairie et à la communauté de communes pour donner tous les renseignements et les informations à ce sujet donc il ne faut pas hésiter s'il y a le moindre doute à nous contacter par téléphone, en visite ou sur nos sites. Et puis malgré la pandémie il y a des personnes qui ont des projets de reprise ou d'installation et là encore nous sommes actifs au côté de ces porteurs de projet, pour les aider efficacement dans leurs démarches. »

**P-A Epinette :** « Merci beaucoup Pierre Sicaud, Maire de Castillonnès.

Une dernière petite information avant de se quitter sur le site de la Mairie de Castillonnès vous trouverez, tous les renseignements sur les possibilités de vaccinations en Lot-et -Garonne, lieux de vaccinations ainsi que les adresses e-mail et numéros de téléphone nécessaires pour votre inscription. »

**C'était le bulletin radio de la municipalité de Castillonnès.**